

DEPARTEMENT

DE LA VIENNE

**COMMUNE DE DIENNE**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2014**

**AFFICHAE DU COMPTE RENDU**

Convocation du 11 février 2014 – conseillers présents : 6 – absents : 5 – pouvoirs : 3

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 30 janvier 2014 (envoyé avec les délibérations par messagerie).

Vote des comptes administratifs et de gestion 2013, en présence de la trésorière, suivant le détail ci-dessous :

**Budget CCAS :**

- Fonctionnement dépenses : 1 591.25 € – recettes : 2 664.27 € soit un excédent de 1 073.02 € à reporter au 002 sur le BP 2014.

**Budget Point Multi Services :**

- Fonctionnement dépenses : 1 273.14 € - recettes : 20 559.52 € soit un excédent de 19 286.38 €, à reporter au 002 sur le BP 2014 18 966.38 €
- Investissement dépenses : 1 654.50 € - recettes 1 334.50 € soit un déficit de 320 € à reporter au 001 sur le BP 2014 et à prendre sur l'excédent de fonctionnement pour le 1068 (investissement recettes) du BP 2014.

**Budget commune :**

- Fonctionnement dépenses : 322 744.12 € - recettes 353 311.57 € soit un excédent 30 567.45 €
- Investissement dépenses : 197 988.21 € - recettes : 185 091.08 € soit un déficit de 12 897.13 € à reporter au 001 en 2014 et des restes à réaliser en dépenses de 15 560.94 € et en recettes 1 115.60 € soit 27342.47 € à prendre sur l'excédent de fonctionnement et à mettre au 1068 en investissement recettes.

Informations diverses transmises par messagerie et/ou mises à disposition en mairie.

Affiché le 04/03/2014

Le Maire, Christian LARGEAU

